



## La Présidente

envoi dématérialisé

Le 15/07/2024

**Dossier suivi par** : Xavier BAILLY  
T 04 67 20 42 96  
[xavier.bailly@crtc.ccomptes.fr](mailto:xavier.bailly@crtc.ccomptes.fr)

**Réf.** : DGR24 / 0793  
CB n° 2024-31-025

**Objet** : Contrôle des actes budgétaires – Article L.1612-5 du code général des collectivités territoriales

**P.J.** : 1

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, à titre de notification, l'avis rendu par la chambre régionale des comptes le 8 juillet 2024 à la suite de la saisine du préfet du département de la Haute-Garonne du 28 mai 2024.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

**Valérie RENET**

**Monsieur Jean-Pierre DUPRAT**  
**Maire de Salies-du-Salat**

[mairie-saliesdusalat@orange.fr](mailto:mairie-saliesdusalat@orange.fr)



**Sections réunies**

DOSSIER CB N° 2024-31-025

Commune de SALIES DU SALAT

N° codique : 031053523

Département de la Haute-Garonne

Articles L 1612-4 et L. 1612-5 du code général des  
collectivités territoriales

**AVIS**

**LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES OCCITANIE,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-4 et 5, L. 1612-7, L. 1612-19 et ses articles R. 1612-8 à R. 1612-15, et R. 1612-19 à R. 1612-25 ;

Vu le code des juridictions financières, notamment ses articles L. 232-1, L. 244-1 et L. 244-2 ;

Vu les lois et règlements relatifs aux budgets des communes et de leurs établissements publics communaux et intercommunaux ;

Vu l'arrêté n° 2024-02 du 4 décembre 2023 de la présidente de la chambre régionale des comptes Occitanie relatif aux attributions des sections et aux formations de délibéré ;

Vu la lettre du 28 mai 2024 enregistrée au greffe, par laquelle le préfet de Haute-Garonne a saisi la chambre régionale des comptes en application des articles L. 1612-4 et L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales pour défaut d'équilibre réel des budgets primitif principal et annexes de la commune de Salies du Salat dans les délais réglementaires ;

Vu l'ensemble des pièces produites à l'appui de la saisine ;

Vu les observations orales, échanges contradictoires et documents recueillis le 17 juin 2024 pour les derniers d'entre eux auprès de l'ordonnateur, des services de la préfecture de Haute-Garonne et de la responsable du service de gestion comptable de la commune de Salies du Salat ;

Entendu les conclusions du procureur financier près la chambre régionale des comptes Occitanie ;

Après avoir entendu Xavier BAILLY, premier conseiller, en son rapport ;

## ÉMET L'AVIS SUIVANT :

### **Sur la recevabilité de la saisine**

1. Le préfet de la Haute-Garonne, par lettre susvisée du 28 mai 2024, a saisi la chambre régionale des comptes en application des articles L. 1612-4 et L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, qui dispose d'une part que « *Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice* », et que « *Lorsque le budget d'une collectivité territoriale n'est pas voté en équilibre réel, la chambre régionale des comptes, saisie par le représentant de l'État dans un délai de trente jours à compter de la transmission prévue aux articles L. 2131-1, L. 3131-1 et L. 4141-1, le constate et propose à la collectivité territoriale, dans un délai de trente jours à compter de la saisine, les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire et demande à l'organe délibérant une nouvelle délibération.*

*La nouvelle délibération, rectifiant le budget initial, doit intervenir dans un délai d'un mois à partir de la communication des propositions de la chambre régionale des comptes.*

*Si l'organe délibérant ne s'est pas prononcé dans le délai prescrit, ou si la délibération prise ne comporte pas de mesures de redressement jugées suffisantes par la chambre régionale des comptes, qui se prononce sur ce point dans un délai de quinze jours à partir de la transmission de la nouvelle délibération, le budget est réglé et rendu exécutoire par le représentant de l'État dans le département. Si celui-ci s'écarte des propositions formulées par la chambre régionale des comptes, il assortit sa décision d'une motivation explicite ».*

2. Le préfet a qualité pour agir.

3. Aux termes de l'article R. 1612-20 du code général des collectivités territoriales, « *le représentant de l'État informe la collectivité ou l'établissement public intéressé de la saisine de la chambre régionale des comptes* ».

4. En l'espèce, le budget principal, ainsi que les trois budgets annexes « Etablissement thermal », « Spa » et « Les Salatines » votés par la commune de Salies du Salat le 23 avril 2024 ont été transmis à la préfecture le 30 avril 2024, dont la saisine a été réceptionnée à la chambre régionale des comptes Occitanie le 29 mai 2024, dans le délai de trente jours.

5. Le maire de la commune de Salies du Salat a été informé de l'ouverture de la procédure par le préfet.

6. Cette saisine est, par suite, recevable.

### **Sur le délai imparti à la chambre pour statuer**

7. L'article R. 1612-8 du code général des collectivités territoriales dispose que : « *Lorsque la chambre régionale des comptes est saisie par le représentant de l'État d'une décision budgétaire ou d'un compte administratif, le délai dont elle dispose pour formuler des propositions court à compter de la réception au greffe de l'ensemble des documents dont la*

*production est requise selon le cas par les articles R. 1612-16, R. 1612-19, R. 1612-23, R. 1612-24 et R. 1612-27 ».*

8. Les documents budgétaires, à l'appui de la saisine, étaient incomplets à la date à laquelle le préfet de Haute-Garonne a saisi la chambre, laquelle a disposé de l'intégralité des pièces nécessaires à compter du 17 juin 2024. Il y a donc lieu de faire courir le délai dont la chambre dispose pour formuler ses propositions à compter de cette date.

### ***Sur l'équilibre réel du budget principal***

9. Le budget primitif de la commune de Salies du Salat, a été adopté en déséquilibre. Effectivement, le budget voté ne prévoyait pas d'affecter au compte 1068 la couverture du besoin de financement en investissement qui s'élève à 139 706,83 €. Le report en R 002 s'élève donc à 803 760,04 € et non à 943 466,87 €.

10. Par ailleurs, la chambre constate l'absence de concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion, ainsi que la mauvaise comptabilisation des reports 2023 sur les documents budgétaires prévisionnels 2024.

11. Elle constate également le défaut de fiabilité des inscriptions sur le budget principal et les budgets annexes, tenant notamment à une imputation erronée des dépenses sur les différents budgets et à l'absence de rattachements des charges et produits à l'exercice, pour lesquels il conviendra pour les prochains exercices que la commune respecte le cadre juridique.

12. Il résulte de ce qui précède que le budget principal et les budgets annexes de la commune de Salies du Salat ne peuvent être regardés comme étant en équilibre réel au sens des dispositions de l'article L. 1612-4 du code général des collectivités territoriales.

### ***Sur les propositions de modifications proposées pour le budget principal***

13. En application de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, la chambre régionale des comptes doit donc proposer les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire. Aux termes de l'article R. 1612-21, ces propositions ne peuvent porter que sur des mesures dont la réalisation relève de la seule responsabilité de la collectivité.

*Concernant la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion 2023, la reprise des résultats 2023 et leur affectation au budget primitif 2024*

14. Les résultats cumulés inscrits au compte administratif sont conformes à ceux des comptes de gestion.

15. Le budget primitif prévoyait l'inscription d'un résultat négatif de 139 706,83 € en report d'investissement et d'un résultat positif de 943 466,87 € en report de fonctionnement et sans inscrire d'affectation au compte 1068 du besoin de financement en investissement.

16. Aucun reste à réaliser n'est constaté.

17. Compte tenu d'un besoin de financement constaté par la chambre à hauteur de – 139 706,83 €, il convient de mettre en réserve un montant équivalent au compte 1068. Par différence, le report de fonctionnement s'établit ainsi à 803 760,04 €.

Concernant la section de fonctionnement

**18.** Les crédits inscrits doivent tenir compte des besoins nécessaires au fonctionnement de la saison thermale ouverte le 3 juin 2024, compte tenu du prévisionnel établi par la commune, et des enjeux de son financement.

**19.** La chambre constate la dégradation de la situation budgétaire de la commune, sur son budget principal comme ses budgets annexes, liée au déficit structurel des activités relatives au thermalisme.

**20.** Les différentes corrections énumérées ci-dessous ne permettent d'arrêter le budget principal en équilibre qu'en augmentant la fiscalité locale de manière à pouvoir verser effectivement aux budgets annexes des subventions d'équilibre.

*En dépenses*

**21.** Au chapitre 011 « Charges à caractère général » des crédits sont inscrits à 659 117 €, au lieu de 691 450 €.

**22.** Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » des crédits sont inscrits à 1 666 440 €, au lieu de 1 663 495 €, compte tenu des besoins de subvention d'équilibre des budgets annexes, qui, en l'état actuel sont considérés, par la commune, comme relevant de l'instruction comptable M57 en tant que services publics administratifs. Pour autant, au vu des déséquilibres structurels de ces activités et de leur nature, la commune devra, si elle souhaite poursuivre celles-ci, s'attacher à l'atteinte de leur équilibre économique.

**23.** Au chapitre 023 le virement à la section d'investissement est inscrits à 109 293 €, au lieu de 378 776 €.

**24.** Les autres dépenses prévisionnelles de la section de fonctionnement sont inchangées.

**25.** Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'établit à 3 456 117 €.

*En recettes*

**26.** Au chapitre 731 « fiscalité locale », le financement des subventions d'équilibre des budgets annexes nécessite l'inscription d'un produit complémentaire de 206 669 € soit 1 147 736 €, au lieu de 941 067 €, correspondant à une augmentation de 22,32 %.

**27.** Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », les inscriptions prévisionnelles étant pour partie fondées sur des produits de cessions d'immeubles à hauteur de 335 833 € pour lesquelles aucune estimation de France Domaine n'a été établie et aucune procédure auprès d'un notaire n'a été initiée, et partant qu'il s'agit de recettes incertaines, les produits sont inscrits à 65 000 € au lieu de 400 833 €.

**28.** Les autres recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement sont inchangées.

**29.** Compte tenu du report de 803 760 €, le total des recettes de la section de fonctionnement s'établit à 3 456 117 € et la section de fonctionnement est ainsi en équilibre.

Concernant la section d'investissement

*En dépenses*

- 30.** Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », compte tenu des capacités de financement de la commune, de l'absence d'investissement ayant un caractère de sécurité ou d'urgence, les crédits sont inscrits à 33 391 € au lieu de 162 500 €.
- 31.** Les autres dépenses prévisionnelles de la section d'investissement sont inchangées.
- 32.** Au D001, le solde d'exécution négatif reporté est de 139 707 €, conformément au compte de gestion 2023, au lieu de 0 €.
- 33.** Le total des dépenses d'investissement cumulées est de 263 098 €.

*En recettes*

- 34.** Au compte 1068 l'excédent de fonctionnement capitalisé, afin de couvrir le besoin de financement, est inscrit à 139 707 €, au lieu de 0 €.
- 35.** Le virement de la section de fonctionnement est inscrit à 109 293 €, au lieu de 378 776 €.
- 36.** Les autres recettes prévisionnelles de la section d'investissement sont inchangées.
- 37.** La section d'investissement est en équilibre à hauteur de 263 098 €.
- 38.** La couverture de l'annuité de la dette en capital, d'un montant de 90 000 € est assurée par les ressources propres.
- 39.** Les corrections précédemment exposées sont synthétisées dans les tableaux figurant en annexes.

***Sur l'équilibre réel du budget annexe « Établissement thermal »***

Concernant la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion 2023, la reprise des résultats 2023 et leur affectation au budget primitif 2024

- 40.** Les résultats cumulés inscrits au compte administratif ne sont pas conformes à ceux des comptes de gestion pour la section de fonctionnement. De fait, les comptes administratifs 2022 et 2023 de la commune ne sont pas cohérents entre eux. Le compte administratif 2022 n'est pas conforme au compte de gestion 2022 pour la section de fonctionnement et le compte administratif 2023 ne reprend pas les reports N-1. Les soldes d'exécution de l'exercice 2023 doivent être établis, conformément aux comptes de gestion définitif du comptable, avec un résultat cumulé de – 276 787,44 € en section de fonctionnement et – 231 077,37 € en section d'investissement.
- 41.** Il convient de reprendre au budget 2024 les résultats cumulés de l'exercice précédent.
- 42.** Aucun reste à réaliser n'est formellement constaté. Pour autant, 68 000 € de factures impayées relevant de l'exercice 2023 doivent faire l'objet d'une provision.

Concernant la section de fonctionnement

*En dépenses*

43. Au chapitre 011 « Charges à caractère général » des crédits sont inscrits à 305 805 €, au lieu de 371 445 €.
44. Au chapitre 68 « dotations aux provisions et dépréciations », des crédits sont inscrits à 68 000 €, au lieu de 0 €, compte tenu de l'estimation des factures impayées qui doivent faire l'objet d'une provision.
45. Le virement à la section d'investissement est inscrit à 292 718 € au lieu de 295 077 €.
46. Au D 002, le résultat déficitaire reporté, conformément au compte de gestion 2023, est inscrit à 276 787 € au lieu de 0 €.
47. Les autres dépenses prévisionnelles de la section de fonctionnement sont inchangées.
48. Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'établit à 1 416 169 €.

*En recettes*

49. Les recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement sont inchangées.
50. Le total des recettes de la section de fonctionnement s'établit à 1 416 169 € et la section de fonctionnement est ainsi en équilibre.

Concernant la section d'investissement

*En dépenses*

51. Au D001 le solde d'exécution négatif reporté est inscrit, conformément au compte de gestion, à 231 077 €, au lieu de 0 €.
52. Les autres dépenses prévisionnelles de la section d'investissement sont inchangées.
53. Le total des dépenses de la section d'investissement s'établit à 295 077 €.

*En recettes*

54. Au 021, le virement de la section de fonctionnement est à 292 718 € au lieu de 295 077 €.
55. Le total des recettes de la section d'investissement s'établit à 295 077 € et la section d'investissement est ainsi en équilibre.

**Sur l'équilibre réel du budget annexe « Centre de remise en forme – Spa »**

Concernant la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion 2023, la reprise des résultats 2023 et leur affectation au budget primitif 2024

56. Les résultats cumulés inscrits aux comptes administratifs ne sont pas conformes à ceux des comptes de gestion pour les deux sections. De fait, les comptes administratifs 2022 et 2023 de la commune ne sont pas cohérents entre eux. Le CA 2022 est conforme au compte de gestion mais le CA 2023 ne reprend pas les reports N-1. Les soldes d'exécution de l'exercice 2023 doivent être établis, conformément aux comptes de gestion définitif du

comptable, avec un résultat cumulé de – 253 151,39 € en section de fonctionnement et – 45 039,64 € en section d'investissement

**57.** Il convient de reprendre au budget 2024 les résultats cumulés de l'exercice précédent.

**58.** Aucun reste à réaliser n'est formellement constaté. Pour autant, 9 000 € de factures impayées relevant de l'exercice 2023 doivent faire l'objet d'une provision.

**59.** La section d'investissement présente un besoin de financement de – 45 039,64 €.

**60.** Le résultat cumulé dégagé par la section de fonctionnement est de – 253 151,39 €.

Concernant la section de fonctionnement

*En dépenses*

**61.** Au chapitre 011 « Charges à caractère général » des crédits sont inscrits à 155 875 €, au lieu de 164 875 €.

**62.** Au chapitre 68 « dotations aux provisions et dépréciations », des crédits sont inscrits à 9 000 €, au lieu de 0 €, compte tenu de l'estimation des factures impayées qui doivent faire l'objet d'une provision.

**63.** Au chapitre 023, Le virement à la section d'investissement est établi à 48 540 €, au lieu de 0 €.

**64.** Au D 002, le résultat négatif reporté est de 253 151 €, au lieu de 0 €.

**65.** Les autres dépenses de fonctionnement sont inchangées.

**66.** Les dépenses cumulées de fonctionnement sont de 611 566 €.

*En recettes*

**67.** Au chapitre 75 les autres produits de gestion courante, correspondant à la subvention du budget principal, sont inscrits à 431 566 € au lieu de 432 121 €.

**68.** Les autres recettes de la section de fonctionnement sont inchangées.

**69.** Les recettes cumulées de fonctionnement sont de 611 566 € et la section de fonctionnement est ainsi en équilibre.

Concernant la section d'investissement

*En dépenses*

**70.** En D001 le solde d'exécution négatif reporté est inscrit à 45 040 €, conformément au compte de gestion.

**71.** Les autres dépenses de la section d'investissement sont inchangées.

**72.** Les dépenses cumulées d'investissement sont de 48 540 €.



*En recettes*

**73.** Au chapitre 021, le virement de la section de fonctionnement est inscrit à 48 540 €.

**74.** Les recettes cumulées d'investissement sont de 48 540 € et la section d'investissement est ainsi en équilibre.

***Sur l'équilibre réel du budget annexe « résidence hôtelière – Les Salatines »***

*Concernant la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion 2023, la reprise des résultats 2023 et leur affectation au budget primitif 2024*

**75.** Les résultats cumulés inscrits aux comptes administratifs ne sont pas conformes à ceux des comptes de gestion pour les deux sections. De fait, les comptes administratifs 2022 et 2023 de la commune ne sont pas cohérents entre eux. Le CA 2022 est conforme au compte de gestion mais le CA 2023 ne reprend pas les reports N-1. Il convient de reprendre ceux des comptes de gestion, qui sont cohérents et conformes à la réalisation des opérations, soit – 17 585,57 € en section de fonctionnement et 274 862,05 € en section d'investissement.

**76.** Il convient de reprendre au budget 2024 les résultats cumulés de l'exercice précédent.

**77.** Aucun reste à réaliser n'est formellement constaté. Pour autant, 33 000 € de factures impayées relevant de l'exercice 2023 doivent faire l'objet d'une provision.

**78.** La section d'investissement présente un excédent de financement de 274 862,05 €.

**79.** Le résultat cumulé dégagé par la section de fonctionnement est de – 17 585,57 €.

*Concernant la section de fonctionnement*

*En dépenses*

**80.** Au chapitre 68 « Dotations aux provisions », sont inscrits 33 000 € au lieu de 0 €, compte tenu de l'estimation des factures impayées qui doivent faire l'objet d'une provision.

**81.** Au D002 le résultat reporté est inscrit, conformément au compte de gestion, pour 17 586 €.

**82.** Les autres dépenses de fonctionnement sont inchangées.

**83.** Les dépenses cumulées de fonctionnement sont de 205 600 €.

*En recettes*

**84.** Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », correspondant à la subvention d'équilibre, sont inscrits 115 600 €, au lieu de 82 100 €.

**85.** Les autres recettes de fonctionnement sont inchangées.

**86.** Les recettes cumulées de fonctionnement sont de 205 600 € et la section de fonctionnement est ainsi en équilibre.

Concernant la section d'investissement

*En dépenses*

**87.** Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », compte tenu de l'inscription initiale des crédits uniquement à des fins d'équilibrage de la section, et de l'absence d'investissement ayant un caractère de sécurité ou d'urgence, les crédits sont inscrits à 0 € au lieu de 274 862 €.

**88.** Les autres dépenses d'investissement sont inchangées. Pour autant, des avis défavorables ont été émis par la commission de sécurité sur les établissements recevant du public, et la commune, qui dispose d'un suréquilibre pour ce budget, devra envisager un programme de mise en conformité.

**89.** Les dépenses cumulées d'investissement sont de 0 €.

*En recettes*

**90.** Au R001 le solde d'exécution positif reporté est de 274 862 €.

**91.** Au chapitre 021, le virement de la section de fonctionnement est inscrit à 500 €.

**92.** Les autres recettes d'investissement sont inchangées.

**93.** Les recettes cumulées d'investissement sont de 276 776 €.

**94.** La section d'investissement est en suréquilibre qui ne constitue pas un déséquilibre au sens de l'article L.1612-5 du CGCT.

**PAR CES MOTIFS :**

- 1) DÉCLARE** recevable la saisine du préfet de la Haute-Garonne ;
- 2) CONSTATE** que les budgets primitifs de la commune pour son budget principal et ses budgets annexes « Etablissement thermal », « Centre de remise en forme - SPA » et « Les Salatines » n'ont pas été votés en équilibre réel ;
- 3) CONSTATE** au-delà des motifs de la saisine préfectorale, le manque de fiabilité et de sincérité des documents budgétaires communaux et souligne que la commune devra être attentive pour l'établissement des prochains documents budgétaires au respect des principes de sincérité budgétaire en veillant notamment à la cohérence entre les comptes administratifs, les comptes de gestion, et les budgets primitifs, à la mise en œuvre du rattachement des charges et produits, et des restes à réaliser, et à la bonne affectation des charges et produits sur les différents budgets annexes ;
- 4) CONSTATE** la dégradation de la santé financière de la commune du fait des activités déficitaires prises en charge par les budgets annexes et financées, de facto, en partie par le budget principal ;
- 5) CONSTATE** que les budgets annexes, sont en l'état traités comme des services publics administratifs, sous nomenclature comptable M57, et peuvent à ce titre recevoir des subventions d'équilibre du budget principal ; qu'à cet égard la saison thermale 2024, qui n'a pas été interrompue ou adaptée par la municipalité au vu de ses contraintes financières, nécessite, pour pouvoir être financée, une augmentation des taux de la

fiscalité locale qui sont portés à la moyenne départementale ; que pour autant, au vu des déséquilibres structurels de ces activités et de leur nature, la commune devra mettre en place les solutions institutionnelles et juridiques adaptées à leur gestion ;

- 6) **CONSTATE** que l'assemblée délibérante de la commune de Salies du Salat vote le budget au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres. En conséquence les propositions de règlement des budgets 2024 sont présentées par chapitre ;
- 7) **PROPOSE** d'adopter les mesures correctives présentées au présent avis pour ces différents budgets ;
- 8) **DEMANDE** à la commune de prendre, dans le délai d'un mois à compter de la notification des présentes propositions, une nouvelle délibération rectifiant les budgets initiaux ;
- 9) **RAPPELLE** que ladite délibération doit être adressée dans le délai de huit jours au représentant de l'Etat et à la chambre régionale des comptes ;
- 10) **RAPPELLE** au maire qu'en application de l'article R. 1612-18 du code général des collectivités territoriales, le présent avis de la chambre doit être publié, dès sa réception, sous sa responsabilité, par affichage ou insertion dans un bulletin officiel ; qu'en application du 1er alinéa de l'article L. 1612-19 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire doit être tenu informé, dès sa plus proche réunion, de l'avis rendu par la chambre ; qu'en application du 2nd alinéa du même article, l'avis fera l'objet d'une publicité immédiate sans attendre la réunion de l'assemblée délibérante.

Le présent avis sera notifié au préfet du département de la Haute-Garonne, au maire de la commune de Salies du Salat, et une ampliation sera adressée au directeur des finances publiques du département de la Haute-Garonne.

Délibéré à Montpellier le 8 juillet 2024

**Présents** : Monsieur Hervé BOURNOVILLE, président de section, président de séance,  
Monsieur Olivier LEROY, conseiller président,  
Madame Marjorie MERLIAUD HUBERT, première conseillère,  
Monsieur Roger RABIER, premier conseiller  
Monsieur Xavier BAILLY, premier conseiller, rapporteur

Le président de séance



Hervé BOURNOVILLE

**ANNEXE 1 : BUDGET PRINCIPAL**

<b>PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			
Commune (BP) - SALIES-DU-SALAT - (n° SIRET : 21310523200010)			
VUE D'ENSEMBLE			
- Exercice 2024 -			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	3 456 117 €	2 652 357 €
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0 €	803 760 €
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 456 117 €</b>	<b>3 456 117 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT	123 391 €	263 098 €
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	139 707 €	0 €
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>263 098 €</b>	<b>263 098 €</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>3 719 215 €</b>	<b>3 719 215 €</b>

**Section de fonctionnement**

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition CRC
011	Charges à caractère général	691 450 €	659 117 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	988 600 €	988 600 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 633 495 €	1 666 440 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 313 545 €</b>	<b>3 314 157 €</b>
66	Charges financières	30 000 €	30 000 €
67	Charges spécifiques	2 000 €	2 000 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaire)	0 €	0 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 345 545 €</b>	<b>3 346 157 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	378 776 €	109 293 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	667 €	667 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>379 443 €</b>	<b>109 960 €</b>
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €
<b>TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>3 724 988 €</b>	<b>3 456 117 €</b>
013	Atténuations de charges	172 500 €	172 500 €
016	APA	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	35 500 €	35 500 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	950 000 €	950 000 €
731	Fiscalité locale	941 067 €	1 147 736 €
74	Dotations et participations	281 621 €	281 621 €
75	Autres produits de gestion courante	400 833 €	65 000 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 781 521 €</b>	<b>2 652 357 €</b>
76	Produits financiers	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaire)	0 €	0 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 781 521 €</b>	<b>2 652 357 €</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
R002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	803 760 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>2 781 521 €</b>	<b>3 456 117 €</b>
<b>Résultat prévisionnel</b>		<b>-943 467 €</b>	<b>0 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>379 443 €</b>	<b>109 960 €</b>

**Section d'investissement**

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition CRC
018	RSA	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	162 500 €	33 391 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>162 500 €</b>	<b>33 391 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	90 000 €	90 000 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>90 000 €</b>	<b>90 000 €</b>
<b>45..1</b>	<b>Chapitres d'opé. pour compte de tiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>252 500 €</b>	<b>123 391 €</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>D001</b>	<b>Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>	<b>0 €</b>	<b>139 707 €</b>
<b>TOTAL des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>252 500 €</b>	<b>263 098 €</b>
018	RSA	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 431 €	13 431 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	139 707 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>13 431 €</b>	<b>153 138 €</b>
<b>45..2</b>	<b>Chapitre des opé. pour compte de tiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>13 431 €</b>	<b>153 138 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	378 776 €	109 293 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	667 €	667 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>379 443 €</b>	<b>109 960 €</b>
<b>R001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>392 874 €</b>	<b>263 098 €</b>
<b>Résultat prévisionnel</b>		<b>140 374 €</b>	<b>0 €</b>

**ANNEXE 2 : BUDGET ANNEXE « ETABLISSEMENT THERMAL »**

<b>PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			
Commune (BA) - ETAB THERMAL - SALIES-DU-SALAT - (n° SIRET : 21310523200044)			
VUE D'ENSEMBLE			
- Exercice 2024 -			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	1 139 382 €	1 416 169 €
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	276 787 €	0 €
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	1 416 169 €	1 416 169 €
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT	64 000 €	295 077 €
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	231 077 €	0 €
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	295 077 €	295 077 €
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 711 246 €	1 711 246 €

**Section de fonctionnement**

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition CRC
011	Charges à caractère général	371 445 €	305 805 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	401 000 €	401 000 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0 €	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>772 445 €</b>	<b>706 805 €</b>
66	Charges financières	69 000 €	69 000 €
67	Charges spécifiques	500 €	500 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaire)	0 €	68 000 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>841 945 €</b>	<b>844 305 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	295 077 €	292 718 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 359 €	2 359 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>297 436 €</b>	<b>295 077 €</b>
<b>D002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	0 €	276 787 €
<b>TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>1 139 381 €</b>	<b>1 416 169 €</b>
013	Atténuations de charges	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	525 000 €	525 000 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €
74	Dotations et participations	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	891 169 €	891 169 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 416 169 €</b>	<b>1 416 169 €</b>
76	Produits financiers	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaire)	0 €	0 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 416 169 €</b>	<b>1 416 169 €</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>R002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	0 €	0 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>1 416 169 €</b>	<b>1 416 169 €</b>
<b>Résultat prévisionnel</b>		<b>276 788 €</b>	<b>0 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>297 436 €</b>	<b>295 077 €</b>



**Section d'investissement**

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition CRC
018	RSA	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	9 000 €	9 000 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>9 000 €</b>	<b>9 000 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000 €	55 000 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>55 000 €</b>	<b>55 000 €</b>
<b>45..1</b>	<b>Chapitres d'opé. pour compte de tiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>64 000 €</b>	<b>64 000 €</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>D001</b>	<b>Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>	<b>0 €</b>	<b>231 077 €</b>
<b>TOTAL des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>64 000 €</b>	<b>295 077 €</b>
018	RSA	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>45..2</b>	<b>Chapitre des opé. pour compte de tiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	295 077 €	292 718 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 359 €	2 359 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>297 436 €</b>	<b>295 077 €</b>
<b>R001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>297 436 €</b>	<b>295 077 €</b>
<b>Résultat prévisionnel</b>		<b>233 436 €</b>	<b>0 €</b>

**ANNEXE 3 : BUDGET ANNEXE « CENTRE DE REMISE EN FORME - SPA »**

<b>PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			
Commune (BA) - SALINEA SPA - SALIES-DU-SALAT - (n° SIRET : 21310523200093)			
VUE D'ENSEMBLE			
- Exercice 2024 -			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	358 415 €	611 566 €
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	253 151 €	0 €
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>611 566 €</b>	<b>611 566 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT	3 500 €	48 540 €
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	45 040 €	0 €
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>48 540 €</b>	<b>48 540 €</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>660 106 €</b>	<b>660 106 €</b>

**Section de fonctionnement**

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition CRC
011	Charges à caractère général	164 875 €	155 875 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	145 000 €	145 000 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0 €	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>309 875 €</b>	<b>300 875 €</b>
66	Charges financières	0 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaire)	0 €	9 000 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>309 875 €</b>	<b>309 875 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	0 €	48 540 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0 €</b>	<b>48 540 €</b>
<b>D002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	0 €	253 151 €
<b>TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>309 875 €</b>	<b>611 566 €</b>
013	Atténuations de charges	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	180 000 €	180 000 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €
74	Dotations et participations	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	432 121 €	431 566 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>612 121 €</b>	<b>611 566 €</b>
76	Produits financiers	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaire)	0 €	0 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>612 121 €</b>	<b>611 566 €</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>R002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	0 €	0 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>612 121 €</b>	<b>611 566 €</b>
<b>Résultat prévisionnel</b>		<b>302 246 €</b>	<b>0 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0 €</b>	<b>48 540 €</b>

**Section d'investissement**

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition CRC
018	RSA	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	3 500 €	3 500 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 500 €</b>	<b>3 500 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>45..1</b>	<b>Chapitres d'opé. pour compte de tiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 500 €</b>	<b>3 500 €</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>D001</b>	<b>Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>	<b>0 €</b>	<b>45 040 €</b>
<b>TOTAL des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>3 500 €</b>	<b>48 540 €</b>
018	RSA	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>45..2</b>	<b>Chapitre des opé. pour compte de tiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	48 540 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0 €</b>	<b>48 540 €</b>
<b>R001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>0 €</b>	<b>48 540 €</b>
<b>Résultat prévisionnel</b>		<b>-3 500 €</b>	<b>0 €</b>

**ANNEXE 4 : BUDGET ANNEXE « LES SALATINES »**

<b>PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			
Commune (BA) - RESIDENCE LES SALATINES - SALIES - (n° SIRET : 21310523200077)			
VUE D'ENSEMBLE			
- Exercice 2024 -			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	188 014 €	205 600 €
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	17 586 €	0 €
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	205 600 €	205 600 €
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT	0 €	1 914 €
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0 €	274 862 €
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	0 €	276 776 €
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET</b>	205 600 €	482 376 €

**Section de fonctionnement**

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition CRC
011	Charges à caractère général	101 600 €	101 600 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	51 500 €	51 500 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0 €	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>153 100 €</b>	<b>153 100 €</b>
66	Charges financières	0 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaire)	0 €	33 000 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>153 100 €</b>	<b>186 100 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	0 €	500 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 414 €	1 414 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 414 €</b>	<b>1 914 €</b>
<b>D002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	0 €	17 586 €
<b>TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>154 514 €</b>	<b>205 600 €</b>
013	Atténuations de charges	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	90 000 €	90 000 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €
74	Dotations et participations	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	82 100 €	115 600 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>172 100 €</b>	<b>205 600 €</b>
76	Produits financiers	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaire)	0 €	0 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>172 100 €</b>	<b>205 600 €</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>R002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	0 €	0 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>172 100 €</b>	<b>205 600 €</b>
<b>Résultat prévisionnel</b>		<b>17 586 €</b>	<b>0 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 414 €</b>	<b>1 914 €</b>

**Section d'investissement**

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition CRC
018	RSA	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	274 862 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>274 862 €</b>	<b>0 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>45..1</b>	<b>Chapitres d'opé. pour compte de tiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>274 862 €</b>	<b>0 €</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>D001</b>	<b>Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>274 862 €</b>	<b>0 €</b>
018	RSA	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>45..2</b>	<b>Chapitre des opé. pour compte de tiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	500 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 414 €	1 414 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 414 €</b>	<b>1 914 €</b>
<b>R001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	<b>0 €</b>	<b>274 862 €</b>
<b>TOTAL des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 414 €</b>	<b>276 776 €</b>
<b>Résultat prévisionnel</b>		<b>-273 448 €</b>	<b>276 776 €</b>